

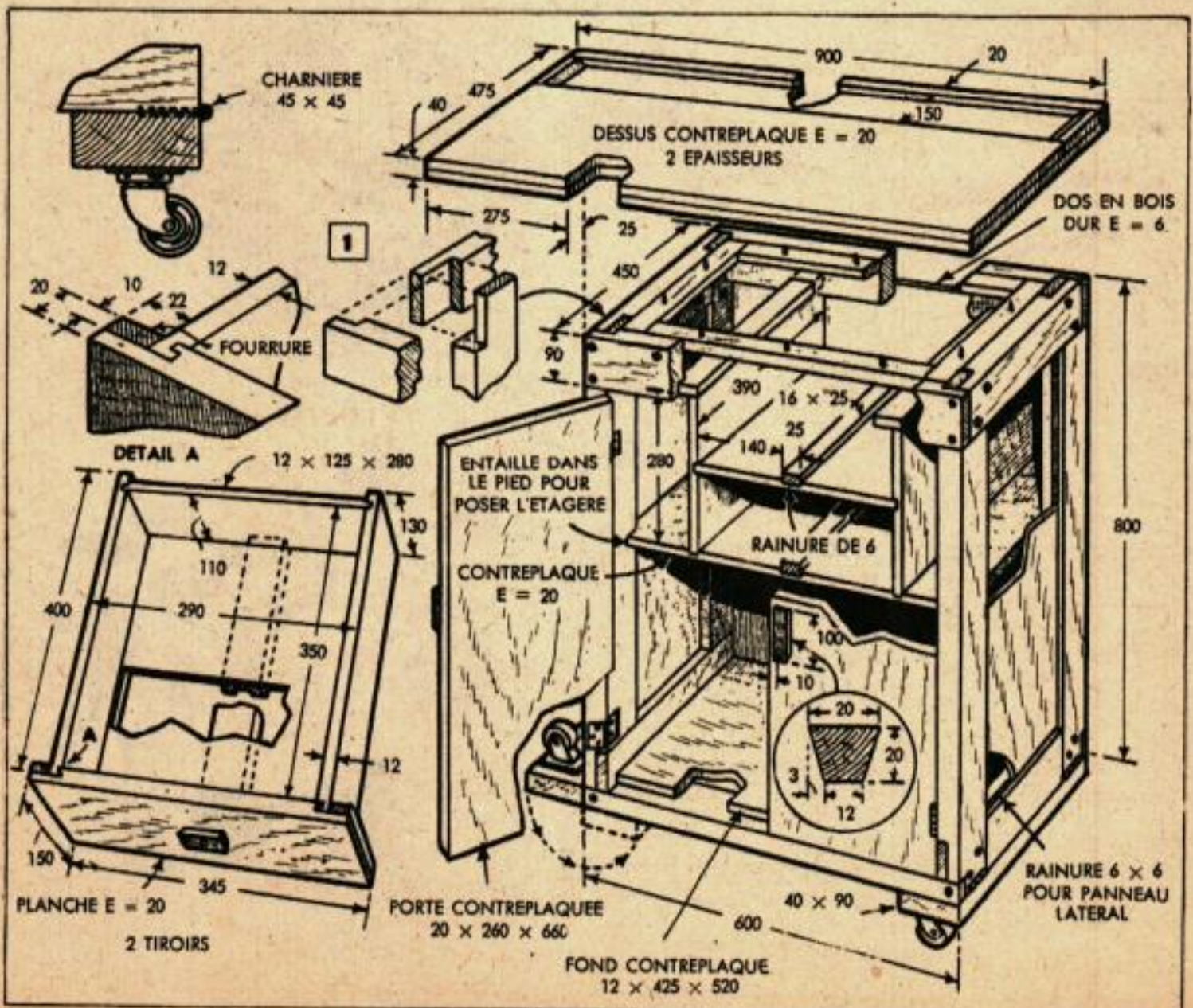
# ÉTABLIS ET RATELIERS A OUTILS

DEUXIÈME PARTIE



**P**OUR terminer la série des établis et des boîtes et râteliers à outils, série qui avait débuté dans le précédent numéro, nous donnons aujourd'hui la description d'un petit établi facile à déplacer, de deux placards muraux et d'un râtelier. Cet établi a été conçu spécialement pour les personnes qui travaillent dans un appartement ou dans une pièce de petites dimensions; il est pourvu de roulettes escamotables assurant à la fois sa stabilité et sa mobilité. Les placards et le râtelier, par contre, sont prévus pour être utilisés avec les établis plus importants déjà décrits dans la première partie.

L'établi (fig. 1) comporte une table en contreplaqué épais montée sur une charpente



en chevrons de 40 × 90. Il est pourvu de deux tiroirs et d'une étagère inférieure en contreplaqué de 12 mm, le tout dissimulé par deux portes, également en contreplaqué. Les chevrons latéraux sont rainurés pour recevoir les panneaux de bois dur de 6 mm, mais le panneau arrière est directement cloué sur les montants. Le dessus est formé de deux épaisseurs de contreplaqué et vissé par-dessous sur un cadre en chevrons de 20 × 45 encastré dans le vide supérieur de la charpente du meuble. Ce cadre est assemblé à mi-bois aux 4 angles.

Bien que le placard de la figure 2 n'ait que 850 de haut et 825 de large, il peut renfermer un nombre surprenant d'outils et de petits objets divers. L'arrière et les panneaux des portes sont en contreplaqué de 12 mm et les étagères et le reste de la charpente sont en planches de 20 mm. Les montants sont rainurés et les parties correspondantes des traverses munies de languettes pour permettre l'assemblage. Les portes sont également en forme de cuvettes et le panneau extérieur recouvre toute la hauteur. Les montants du meuble et les séparations verticales sont munis de rainures pour recevoir des étagères de 20 mm. Le croquis du milieu montre que les montants sont munis d'une feuillure et que les séparations verticales sont entaillées pour la pose de rebords de 6 × 45 sur le devant des étagères. Une fois terminé, le placard est muni de râteliers à outils et de supports à clé tournante pour tenir les scies à poignée (égoïne et scie à guichet). Voir figure 4 (page 92) le détail de ces supports. La figure 3 (page 92) donne le tracé du râtelier à ciseaux et tourne-vis. Le dessin au-dessus est la vue en coupe du support des vilebrequins.

La figure 3 représente un râtelier à outils très commode constitué par un panneau de contreplaqué de 850 × 1200 dont le bas comporte des casiers et un râtelier à forets. Les parois verticales des extrémités sont munies d'une feuillure pour la mise en place de la planche de 20 mm qui constitue le fond des casiers.

La figure 4 donne le détail de la construction d'un placard à 12 tiroirs comportant, en outre, un râtelier à outils central et un fond sur lequel on peut placer des objets encombrants. Le tout est dissimulé par deux portes à glissières. Le panneau arrière, en contreplaqué de 12 mm, peut être d'un seul tenant sur toute la largeur du meuble ou s'arrêter au ras des tiroirs. Les tiroirs glissent sur des tasseaux assemblés à mi-bois avec les cadres, ces derniers étant collés au fond de rainures dans les montants et dans les séparations intérieures. Ces cadres dans lesquels se déplacent les tiroirs sont posés avant qu'on mette les couvre-joints qui dissimulent le champ des panneaux. Le longeron supérieur est rainuré pour le passage de la porte à coulisse. Pour l'installation de cette dernière, voir le dessin en bas et à gauche de la figure 4. La porte est rainurée à la partie inférieure pour poser les roulettes qui se déplacent sur des rails en acier encastrés dans le longeron inférieur. (Fin)

